Image not found or type unknown

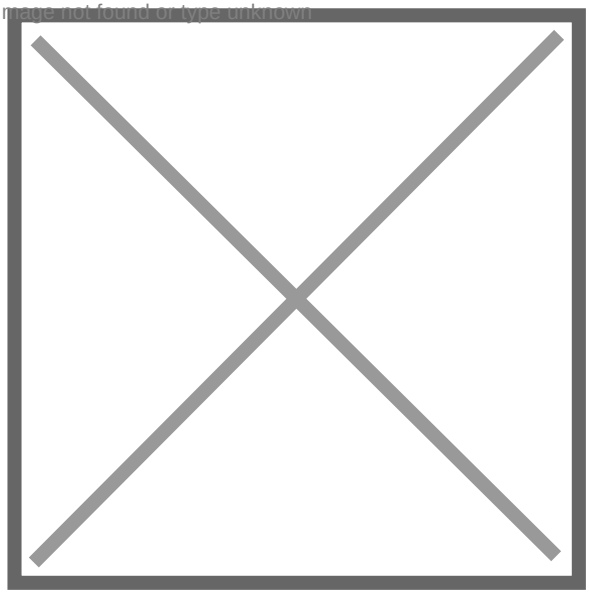

Versement d'acompte pour une commande de moteur

Par **FIORE_971**, le **13/09/2011** à **21:06**

Bonjour,j'ai passé une commande chez un fournisseur de pièces auto d'un moteur pour ma voiture en panne ; ce moteur se situait en france et j'ai versé un acompte de 50% de la somme ('1250,OO) comme reservation du moteur prévu au départ du havre dans un container ; le moteur devait arriver environ trois a quatre semainers plus tard ; trois jours apres ce versement, le garagiste qui devait faire la reparation a finalement trouvé un moteur sur place et m'a conseillé d'annuler cette commande puisque l'autre moteur était dispo immédiatement; j'ai donc annulé l'acompte mais jusqu'à aujourd'hui je n'ai jamais pu récupérer un centime de ctte somme versé, apres multiples reclamations, le fournisseur m'a appelé deux mois et demi plus tard pour me dire de venir quand meme chercher le moteur qui venait d'arriver en guadeloupe (et payer le complément) car en plus sa société était en liquidation judiciaire depuis mon achat et qu'il ne pouvait rien faire pour me rembourser sauf s'il trouvait un autre acheteur; finalement il n'a pas trouvé et a renvoyé ce fameux moteur en france contre d'autres pièces voitures et m'a dit qu'il me rembourserait lorsque ces pièces seraient vendues ; depuis il m'a dit de m'adresser a un service juridique pour récupérer mon argent puisque il a ouvert une autre société et que l'autre est liquidée et que d'ailleurs il n'en 'était pas le gérant; j'en passe et des meilleures pour les différentes argumentations qu'il a pu me donner mais en bref je voudrais savoir si je suis dans mon droit de reclamer le remboursement d' un acompte ou du moins une partie dans un achat qui n'était pas clair et sachant qu'il avait demandé 50% sur un moteur qui de toute facon n'est arrivé que deux mois et demi plus tard (heureusement que je ne l'ai pas attendu , ma voiture etait deja reparee depuis longtemps) . je precise qu'il m'a fourni une facture d'acompte; vu le caractère particulier et l'incertitude de la date de la livraison était il en droit de me demander toute cette somme et que lorsque j'ai annulé trois jpours plus tard il avait dejà envoyé le chèqua alors que le moteur était toujours au port du havre coincé dans un container à la douane...quelles démarches juridiques puis je effectuer ou bien dois je tirer un trait sur 1250,OO versés pour

rien

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés